

Dossier : Collecte des bio-déchets dans les cantines p. 2



Collecte des déchets à l'école élémentaire Blanche

NOUVEAUTÉS p. 3

Un site internet pour vous

De la soupe au menu

EN BREF p. 4

Visite du Marché de Rungis

« Ré-enchanter la cantine »

édito



Delphine BÜRKL

Maire du 9^e arrondissement et Présidente du Comité de Gestion de la Caisse des Écoles.

Chers parents,

Je suis heureuse de vous présenter le numéro de rentrée du journal de la Caisse des Ecoles.

L'actualité est riche en nouveautés sur le plan environnemental avec la mise en place du tri des bio-déchets dans six écoles de l'arrondissement. Compte tenu du succès rencontré par cette expérimentation, de nouvelles écoles seront intégrées prochainement.

Un nouveau site internet a été mis en place pour vous avec des suggestions de menus pour le soir et la possibilité de payer prochainement vos factures de cantine en ligne.

D'ici la fin 2015, j'ai demandé que soit lancé un nouveau marché afin que les cantines du 9^e puissent désormais proposer du « pain du boulanger ».

Bonne lecture et bonne rentrée !



Déjeuner à l'école Victoire @ Caroline Moreau

La Caisse des Ecoles s'engage dans la collecte des biodéchets

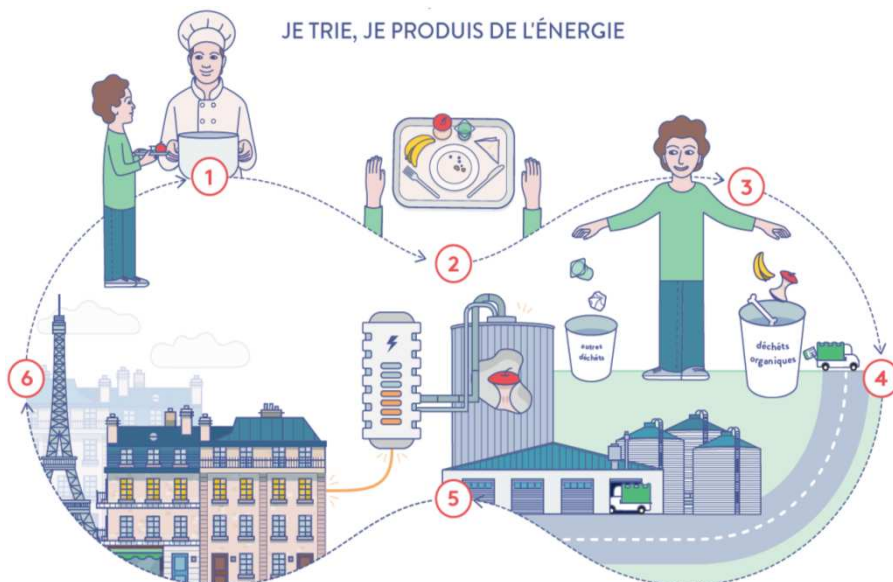


Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris déléguée aux familles, à la petite enfance, à la vie scolaire et à la Caisse des Ecoles du 9^e

Les lois du Grenelle de l'environnement ont institué les producteurs de déchets comme responsables du tri, de la collecte et de la valorisation de ceux-ci. La Caisse des Ecoles tient à s'investir dans cette loi et s'est engagée dans le tri et la collecte des biodéchets.

La réglementation a prévu un seuil minimum dégressif qui conduit en 2016 à considérer que dès qu'un établissement produit plus de 10 tonnes de déchets par an, il est considéré comme producteur et doit obligatoirement mettre en œuvre des mesures de traitement.

Concernant la Caisse des Ecoles du 9^e, la production annuelle de nos satellites, de nos cuisines sur place et de notre cuisine centrale n'atteint pas ces niveaux et si aucune obligation légale ne s'impose donc à nous, avec la Mairie du 9^e, il nous a semblé important d'encourager dès le plus jeune âge, à travers la cantine, un comportement responsable. C'est ainsi que la Caisse des Ecoles du 9^e a mis en place **le tri sélectif des biodéchets de façon expérimentale sur six écoles (les groupes scolaires Blanche et Chaptal, l'école élémentaire Clichy et l'école maternelle Grange Batelière).**



Dans chaque réfectoire de ces six écoles, des affiches permettant aux enfants de trier leurs déchets et d'expliquer leur devenir ont été placées au dessus d'une table de tri

Après avoir rencontré sur chaque école les différents acteurs du temps scolaire et périscolaire pour la mise en place de cette action,

les animateurs et le personnel de cuisine sont présents au quotidien pour vérifier l'efficacité du dispositif.

Nous allons continuer dès cette rentrée à associer les enfants pour qu'ils soient acteurs de leur environnement en dupliquant ce tri à de nouvelles écoles.



Table de tri à l'école élémentaire Blanche

Love your waste, partenaire de choix !

Après étude des différents procédés de valorisation des biodéchets, la Caisse de Ecoles a choisi **la méthanisation** qui présente un triple avantage : production d'énergie thermique, d'électricité verte et de fertilisant.

Notre partenaire est la société **LOVE YOUR WASTE**, domiciliée dans le 9^e. La récolte des biodéchets, réalisée par la structure d'insertion locale Energie 9, est

ensuite transférée dans une usine de méthanisation en Seine-et-Marne et le gaz ainsi produit (bio méthane) sera directement injecté dans le réseau de Gaz de France.

Ainsi, au cours des deux premiers mois, **3,5 tonnes de biodéchets ont été collectés puis valorisés en 430 m³ de biogaz soit l'équivalent de 500 tours de lave-vaisselle ou 450 douches !**



Un site internet pour vous

François GALLET, Directeur de la Caisse des Écoles du 9^e



Le nouveau site de la Caisse des Ecoles, lancé au printemps 2015, s'étoffe à la rentrée pour vous permettre de payer en ligne les factures de cantine de vos enfants.

L'actualité de la Caisse des Ecoles est désormais relayée par le site internet www.cde9.fr qui permet notamment d'accéder aux menus de la semaine et aux suggestions de repas pour le soir.

nous vous invitons à nous la transmettre par le biais de la messagerie de la Caisse des Ecoles (contact@cde9.fr). Sous 24h, vous recevrez vos identifiant et mot de

passé. Vous n'aurez plus qu'à les valider. Nous espérons vous voir nombreux sur le « Portail Familles ».

Dans les semaines à venir, la Caisse des Écoles proposera une nouvelle interface interactive afin de simplifier vos démarches : le « Portail Familles » vous permettra ainsi de consulter, éditer et payer en ligne les factures de cantine de votre enfant.



Si vous nous avez fourni votre adresse email lors de l'inscription à la restauration scolaire, vous allez recevoir par ce biais vos identifiant et mot de passe. Si nous n'avons pas votre adresse email mais que vous souhaitez accéder au « Portail Familles »,

Pour consulter votre dossier dans le Portail Familles, rien de plus simple :

1. Connectez-vous au site internet de la Caisse des Ecoles (www.cde9.fr)
2. Cliquez sur « Tarifs et règlements » et sélectionnez « Paiement en ligne »
3. Saisissez votre identifiant et votre mot de passe et accédez ensuite à votre dossier.

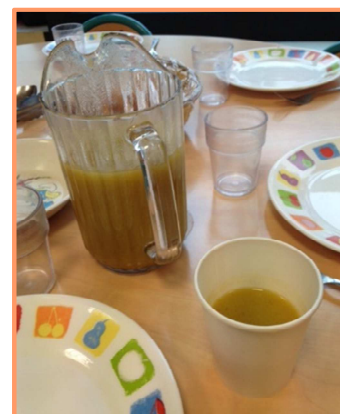


De la soupe au menu !

Afin de diversifier son offre alimentaire, la Caisse des Écoles a proposé aux enfants l'hiver dernier des soupes une fois par semaine. Différentes recettes ont été proposées aux enfants comme la soupe aux légumes ou le potage Dubarry. Servie dans des gobelets isothermes pour rendre cette entrée plus attrayante auprès des enfants, la Caisse des Écoles renouvellera cette offre l'hiver prochain.



Service de soupe à l'école maternelle
68 Rochechouart





Visite du Marché de Rungis

A l'initiative de Madame le Maire du 9^e, Présidente de la Caisse des Écoles, les membres du Conseil d'administration, le Directeur de la Caisse des Écoles et les directeurs d'écoles se sont rendus dans la nuit du 19 au 20 mai au marché de Rungis. Ils ont pu ainsi découvrir les différentes denrées alimentaires servant ensuite à confectionner les repas dans les écoles de l'arrondissement.

Cette volonté d'aller à la rencontre des fournisseurs est primordiale pour assurer ensuite une prestation de qualité au sein des restaurants scolaires.

L'ouverture prochaine d'un pavillon « Bio » à Rungis est une bonne nouvelle pour en augmenter la part dans les assiettes des enfants du 9^e (38% actuellement).





« Ré-enchanter la cantine »

Si le contenu de l'assiette a fait l'objet de nombreuses études, l'environnement et le déroulement du repas sont des paramètres à analyser pour que les déjeuners des enfants à la cantine riment avec plaisir et convivialité. C'est dans ce contexte que **deux chercheuses du CNRS ont mis en place le programme baptisé « Ré-enchanter la cantine » visant à étudier le temps du repas dans les écoles primaires.**

Tout au long de l'année scolaire 2014-2015, ces chercheuses sont venues interroger **les enfants des écoles Tour d'Auvergne et Turgot** afin de dresser un panorama des pratiques en place. L'analyse des résultats, dont nous vous ferons part sur notre site internet et dans le prochain journal, permettra ensuite de dégager des bonnes pratiques visant à favoriser la prise du repas dans un cadre de bien-être et de partage.

 **Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet de la Caisse des Écoles :**
www.cde9.fr

 **Vous pouvez également vous adresser à la Caisse des Écoles du 9^e arrondissement :**
Mairie du 9^e – 6, rue Drouot – 75009 PARIS. Tél : 01.71.37.76.60 – Fax : 01.42.47.18.42

 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi jusqu'à 18h30
E-mail : contact@cde9.fr

Et pourquoi ne pas adhérer à la Caisse des Écoles du 9^e ?

Etre sociétaire permet de participer à la vie de la Caisse des Écoles, en étant mieux informé de ses activités

✂.....Bulletin d'adhésion à la Caisse des Écoles du 9^e Arrondissement.....

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Email :

Demande à adhérer à la Caisse des Écoles pour la somme de 3 € minimum. Joindre un chèque établi à l'ordre de la Régie de la Caisse des Écoles du 9^e arrondissement de Paris et adressé sous enveloppe à :

Caisse des Écoles du 9^e – 6, rue Drouot – 75009 PARIS – 01 71 37 76 60

Paris, le :

Signature :